



MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

REGLEMENT DE CONSULTATION

MAITRE D'OUVRAGE

Commune d'Authon-du-Perche

1 place de la Mairie

28330 AUTHON-DU-PERCHE

Tel : 02.37.49.59.68

Adresse mail : mairie.authonduperche@wanadoo.fr

OBJET DE LA CONSULTATION

Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement Bourg Centre
d'Authon-du-Perche

REMISE DES OFFRES

Date limite de réception : 25 septembre 2020

Heure limite de réception : 17h00

Table des matières

1	Objet de la consultation	1
2	Conditions de la consultation.....	1
3	Dossier de consultation	2
4	Présentation des offres	3
5	Elimination et jugement des offres.....	4
6	Conditions de remise des offres	4
7	Correspondances	6

1 Objet de la consultation

- La présente consultation concerne la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg centre d'Authon-du-Perche volet urbanisme et volet paysager et volet réseaux
- Type de marché : services
- Forme de marché : simple

2 Conditions de la consultation

2.1 Etendue et mode de la consultation

- La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée en application du décret 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015.

2.2 Maîtrise d'ouvrage

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par :
 - Commune d'Authon-du-Perche – 1 place de la Mairie – 28330 AUTHON-DU-PERCHE
- Tel : 02.37.49.59.71 – Mail : mairie.authonduperche@wanadoo.fr
Et/ou f.habert-authonduperche@orange.fr

2.3 Décomposition en tranches et en lots

- Le marché fait l'objet d'un lot unique.

2.4 Tranches/phases/Eléments de mission

- Le marché est divisé en :
 - 1 tranche ferme forfaitaire pour la zone mairie, avenue Jean Moulin puis rue Basse, rue de la Juiverie et rue Marie Thibault (voir plan)
 - Eléments de mission
 - Esquisse
 - Avant-projet (APS – APD) – estimatif des travaux
 - 3 tranches optionnelles (avec pourcentage sur le montant des travaux)
 - Tranche n° 1 : Réseaux eau potable, eaux usées, eau pluviale sur la totalité des zones (mairie, avenue Jean moulin, rue Basse, rue de la Juiverie et rue Marie Thibault
 - Tranche n°2 : aménagement paysager et urbanisme zone mairie, avenue Jean Moulin (voir plan)
 - Tranche n° 3 : aménagement paysager et urbanisme zone rue Basse, rue de la Juiverie et rue Marie Thibault (voir plan)

- Pour ces 3 tranches optionnelles, les éléments de mission seront les suivantes :
 - Etudes de projet
 - Assistance pour la passation des contrats de travaux
 - Examen de conformité-visa
 - Direction de l'exécution du contrat de travaux
 - Assistance lors des opérations de réception

2.5 Variantes

- Variantes non autorisées

2.6 Mode de dévolution

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

2.7 Mode de règlement

- Le mode de règlement choisi par le maître d'ouvrage est le virement administratif.

2.8 Délai d'exécution

- Date prévisionnelle de début des prestations : 15 octobre 2020
- Délai : 36 mois (tranche ferme et tranches optionnelles)

2.9 Délai de validité des offres

- Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.
- Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

2.91 Négociation

- Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis les trois meilleures offres.

3 Dossier de consultation

3.1 Contenu du dossier

- Le dossier de consultation comprend les documents suivants :
 - Le règlement de consultation
 - L'acte d'engagement
 - Le CCAP
 - La notice explicative

- La note bourg centre
- Les plans et fiches projets

3.2 **Mise à disposition du dossier de consultation en totalité par voie électronique**

- Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.amf28.org>

4 Présentation des offres

- Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française
- Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager la société.

4.1 **Contenu de l'offre**

Le dossier à remettre par les candidats sera par voie dématérialisée uniquement sur la plateforme <https://www.amf28.org>

- Il comprendra les pièces suivantes :
 - DUME
- Ou**
 - DC 1 – Lettre de candidature
 - DC 2 – Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Seront obligatoirement transmis également :
 - Acte d'engagement complété et daté
 - Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (bordereau de prix)
 - Présentation de l'entreprise et références similaires au projet
 - Déclaration décrivant les effectifs du candidat pour chacune des deux dernières années
 - Mémoire technique
 - Planning prévisionnel des travaux
 - Attestation d'assurance en cours de validité
 - Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
 - Carte de qualification professionnelle ou équivalent
 - Déclaration sur l'honneur selon article 48 du décret du 25 mars 2016 qui justifie aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment la régularité au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Le pouvoir adjudicateur conclura dans l'unité monétaire suivante : euros

5 Elimination et jugement des offres

- Les montants indiqués dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (bordereau de prix) seront contrôlés. En cas de divergences avec les montants portés à l'acte d'engagement, une demande de précisions sera adressée au candidat. Pour les erreurs matérielles, l'acte d'engagement pourra faire l'objet d'une mise au point.

5.1 Elimination des offres

- Lors de l'ouverture, les offres des candidats dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes par rapport à la prestation, objet de la consultation, seront éliminées.
- Les offres anormalement basses seront éliminées

5.2 Jugement des offres

- Les offres de chaque candidat seront analysées suivant l'examen de la conformité des réponses aux documents de consultation.
- Le jugement des offres se fera sous les critères suivants :
 - Prix (offre économiquement la plus avantageuse) : 40 %
 - Valeurs techniques : 60 % (Références techniques, planning, délai)
- Le candidat ayant obtenu la note maximale obtiendra le marché.

6 Conditions de remise des offres

Les offres devront être transmises sous forme dématérialisée avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

Remise offre dématérialisée

Les candidats devront transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.amf28.org>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- Ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe", les formats vidéo.
- Ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros"

La signature électronique des pièces n'est pas exigée.

Cependant, en cas de signature électronique, chaque pièce pour laquelle une signature est exigée

doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité) ou EIDAS.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS ou EIDAS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les candidats doivent s'assurer qu'ils disposent d'une signature électronique sécurisée conforme à celle requise.

Copie de sauvegarde

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, au format papier ou au format physique électronique (clef USB) reprenant les mêmes éléments que l'offre dématérialisée. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « Ne pas ouvrir copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle sera adressée à l'adresse suivante :

Commune d'Authon-du-Perche
1 place de la Mairie
28330 AUTHON-DU-PERCHE

Cette copie de sauvegarde ne servira que dans le cas où la version transmise par la voie électronique ne pourrait pas être utilisée. Si elle n'est pas utilisée, elle sera détruite par l'acheteur à la fin de la procédure.

Systèmes d'exploitation et navigateurs supportés

Les postes de travail utilisant l'application doivent disposer d'un des Systèmes d'exploitation suivants :

MICROSOFT Windows 7, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT
(windowsupdate.microsoft.com)

MICROSOFT Windows 8, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT
(windowsupdate.microsoft.com)

MICROSOFT Windows 10, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT
(windowsupdate.microsoft.com)

Apple Mac OS X à compter de la version v10.6 (Snow Leopard), intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par Apple

LINUX : distribution UBUNTU à compter de la version UBUNTU version 16, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par l'éditeur.

Les postes de travail utilisant l'application doivent disposer d'un des Navigateurs suivants :

EDGE

Firefox 42 et +

Firefox ESR 45 et +

Google Chrome 47 et +

Les offres doivent être remises avant le vendredi 25 septembre 2020 – 17h00.

7 Correspondances

- Avant la remise des offres
 - Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats sont invités au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres à échanger avec le maître d'ouvrage via la plateforme <https://www.amf28.org>
 - Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres.